

Séance de Conseil Municipal du 19 septembre 2014 **Compte-rendu sommaire**

Membres présents :

GALLAY Gilbert	GALLAY Dany
MICHAUD Maurice	REQUET Isabelle
MOREL Nicolas	GRENAT Eric
REQUET Patrick	HAUTEVILLE Jérôme

Membre absent : DUPONT Frédéric, GALLAY Cyrille (donne procuration à Jérôme HAUTEVILLE)

Secrétaire de séance : Isabelle REQUET

Validation du compte-rendu de la séance précédente

Accord à l'unanimité.

Demande de modification de l'ordre du jour

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Affouage 2014

Un projet d'élargissement de la piste forestière doit se réaliser à Pombourg, parcelles S et U en 2015 nécessitant l'abattage de bois.

En concertation avec l'ONF, la commune décide donc de marquer les affouages 2014 sur ce secteur.

Accord à l'unanimité.

Coupe de bois 2015.

Les lots seront martelés sur la parcelle P.

Trois garants sont nommés : Maurice MICHAUD, Nicolas MOREL, et Jérôme HAUTEVILLE

Accord à l'unanimité.

Modification du poste d'adjoint technique de 1ère classe

Par délibération en date du 20 juin 2014 un poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps non complet (20/35^e) avait été créé.

A ce jour compte tenu des nouvelles tâches affectées à ce poste il y a lieu de le modifier et de le porter à 28/35^e à compter du 1^{er} octobre 2014.

Accord à l'unanimité.

Nouveau contrat de travail avec Mme CRUZ MERMY Adélaïde

Compte tenu de la modification du poste d'adjoint technique 1^{ère} classe il y a lieu d'établir un nouveau contrat avec Mme CRUZ MERMY Adélaïde.

Le temps de travail hebdomadaire sera de 28/35^e à compter du 1^{er} octobre 2014.

Accord à l'unanimité.

Convention avec TERACTION

Monsieur le Maire rappelle que l'instauration des périmètres et la dérivation des eaux des captages a été déclarée d'utilité publique en date du 01/04/2014.

Dans le cadre de la poursuite de la mise en conformité des captages d'eau potable la commune souhaite engager les acquisitions foncières et la réalisation des travaux de protection des captages.

Dans la perspective de poursuivre cette démarche qualité et règlementaire de mise en conformité des points d'eau, la commune demande l'assistance de TERACTION. Une convention doit être signée. Accord à l'unanimité

Convention d'honoraires de conseils et de représentation avec la SCP FAVRE-ESCOUBES

Monsieur le Maire présente une convention reçue de la SCP FAVRE-ESCOUBES, avocats associés, concernant le dossier Carrières de Pombourg/ GROUPI et définissant l'objet du contrat, la rémunération de l'avocat et toutes modalités mises en place pour l'instruction de ce dossier.
Accord à l'unanimité.

Garantie d'emprunt avec Leman Habitat

Monsieur le Maire rappelle la demande de Leman Habitat concernant la garantie d'emprunt pour la réalisation de l'opération « réhabilitation de 3 logements » maison GALLAY au chef lieu.
Le conseil municipal accorde la garantie nécessaire à l'obtention d'un financement de la Caisse des Dépôts et Consignation.

Taxe communale sur les consommations finales d'électricité

Monsieur le Maire rappelle les modalités de reversement par le SYANE à la commune d'une fraction de la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité (TCCFE) perçue sur le territoire de la commune.
Accord à l'unanimité

Chauffage bâtiment Mairie

Lors du dernier conseil il avait été décidé de réaliser cet automne des travaux sur l'installation de chauffage du bâtiment Mairie Ecole.
Des devis ont été demandés.
C'est l'entreprise Max FAVRE-MIVILLE & fils qui a été retenue.

Virements de crédits

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'une décision modificative doit être votée :

Budget principal :

Dépenses imprévues	- 3 285.00 €
Mobilier	+ 830.00 €
Matériel informatique	+ 500.00 €
Subvention d'équipement	+ 1 955.00 €

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.

Le Maire,
Gallay Gilbert